20e ANNÉE, N° 1034 — PARAIT LE SAMEDI — 5 NOVEMBRE 1904

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées ont traite de gré à gré.

ELECTIONS MUNICIPALES

Nous donnons ci-dessous l'affiche de remerciements adressés aux électeurs par les élus du comité Radical-Socialiste :

REMERCIEMENTS

Électeurs !

Vous avez fait triompher de façon éclatante dimanche dernier la cause loyalement républicaine.

Vous avez déjoué et dévoilé avec votre bon sens, toutes les compromissions, toutes les équivoques, toutes les trahisons dernière lesquelles s'abritent sous couleur républicaine les hommes de toutes les réactions.

Les adversaires avaient annoncé que le souffle glacial de la défaite vous faisait déjà frissonner. Ils doivent connaitre aujourd'hui les douceurs de ce frisson.

Vous avez formé devant l'ennemi le bloc des bonnes volontés républicaines. Vous avez renouvelé votre confiance à votre maire et à ses amis faisant ainsi justice des outrages et des injures dont on voulait les salir.

Nous vous en remercions du fond du cœur.

Nous nous montrerons dignes de cette confiance. Débarrassé des intrigants et des renégats le conseil municipal républicain va pouvoir enfin aborder utilement toutes les questions qui intéressent la prospérité de Sisteron.

Encore une fois merci.

Vive la République Radicale et Anticléricale !

Vive SISTERON !

Encore une Exposition

Certains de nos confrères, à court de sujets de copie, ont commencé une enquête à l'effet de savoir si l'on devait faire une nouvelle exposition universelle à Paris, en 1911.

Ils ont interviewé Pierre et Paul, des politiciens, des artistes peintres, des littérateurs, des restaurateurs des comédiens et M. Mascuraud qui s'est délégué comme représentant du commerce parisien.

Les réponses ont variées. Les uns ne voient aucun inconvénient à ce que l'on décide, pour 1911, voire pour 1915 ou 1920, une nouvelle Exposition universelle à Paris ; les autres énumérèrent les raisons qui, selon eux, rendent inopportune cette idée.

Bref, les avis sont mélangés, ce qui, d'ailleurs, ne tire pas à conséquence, ces petites enquêtes, si elles ne font pas de bien, ne font de mal à personne. Les interviewés se prêtent généreusement aux questions du reporter qui les interroge, leur nom devant être imprimé, leur avis connu des lecteurs. C'est une réclame, et Dieu sait si, dans notre beau pays de France, l'on aime la réclame.

A notre humble avis, l'idée de recommencer, dans sept ans, la grande foire au pain d'épice de 1900, où l'on vit, au Champ de Mars plus de barraques et de pitreries qu'une réelle exposition industrielle et commerciale, est une idée absolument saugrenue. Le succès de la dernière Exposition ne fut pas tel que l'on doive avoir envie de recommencer de si tôt l'expérience. Puis, il s'est écoulé trop peu de temps, l'intervalle de dix années entre ces exhibitions du progrès de l'esprit humain se manifestant dans l'industrie et les diverses branches de l'activité mondicale n'est pas suffisant pour que l'on puisse s'attendre à beaucoup de nouveau. Ces grandes assises du commerce, de l'industrie, des arts et des sciences ne devraient se tenir que de siècle en siècle, ou tout au plus tous les demi-siècles.

Plus fréquentes, elles ne sont plus que de banales foires, de futiles et bruyantes kermesses, des lieux où l'on s'amuse avec plus ou moins de décence. Cela devient genre café-concert, cirque, ménagerie, guinguette, bouisbouis et lupanar. L'on y voit plutôt les verrues de la civilisation, son clinquant, ses paillettes, que son côté bienfaisant et sérieux. Le rastaquouérisme cosmopolite s'y donne rendez-vous et y tient ses congrès. Les politiciens y trouvent des moyens de réclame et de placements pour leurs cagnottes électorales. C'est le marché aux décorations que l'on y met à l'encan.

Naturellement, M. Mascuraud, que l'on croyait rentré dans sa coquille et auquel un plus long recueillement paraissait imposé, profite de l'occasion pour rentrer en scène. *Ecce iterum Crispinus.* Il est, cela va sans dire, chaud partisan d'une nouvelle exposition.

X.

Chronique Locale
ET RÉGIONALE

—o—

SISTERON

Elections municipales. — C'est fini ! le juge souverain a parlé et condamnés irrémissiblement les brouillons qui de parti pris depuis six mois, empêchaient la bonne marche des affaires municipales. N'insistons pas...

Nous donnons ci-après les résultats obtenus par les deux listes en présence, qui nous dispensent de tout autre commentaire :

Liste radical-socialiste

Giraud Firmin, a. m.	480	voix, élu.
André Antonin, a. c.	452	— —
Arnaud Gaston,	429	— —
Collombon Joseph,	451	— —
Chauvin Aimé,	441	— —
Fidèle Louis, a. c.	450	— —
Ferrand Alphonse,	442	— —
Imbert Germain,	439	— —
Garcin Désiré,	457	— —
Garcin Gustave,	424	— —
Gasquet Henri, a. c.	441	— —
Laugier Michel, a. c.	437	— —
Michel Marius, a. ad.	471	— —
Nevière Baptistin, a. c.	451	— —
Nicolas Henri, a. ad.	430	— —
Pascal Désiré,	446	— —
Reynaud Célestin,	442	— —
Rippert Albert, a. c.	447	— —
Roa Eugène, a. c.	445	— —
Silvestre Lucien,	450	— —
Truphémus Firmin,	4è0	— —
Vieux Louis, a. ad.	474	— —
Vollaire Émile, a. c.	461	— —

Liste de Concentration Républicaine

Thélène Félix, ancien Maire,	voix 372.
Arnaud Baptistin, Rest.	— 341.
Bec Hippolyte, prop. c. s.	— 387.
Blanc Napoléon, c s.	— 363.
Blanc Marcelin, St-Domnin,	— 349.
Bontoux Pierre, c. s.	— 374.
Chauvin Aimé, ancien. c.	— 356.
Cholin Albert, c. s.	— 393.
Conis Gustave, c. s.	— 383.
Canton J.-Baptiste, an. c.	— 364.
Estellon Alphonse, c. s.	— 380.
Estellon Joseph, c. s	— 381.
Estublier Louis, ancien c.	— 368.
Imbert Firmin, c. s.	— 399.
Latil Louis cult.	— 356.
Lieutier Gabriel, c. s.	— 357.
Louis Léon, charp. an. c.	— 368.
Massot Louis, banquier,	— 370.
Michel Benjamin, c. s.	— 394.
Paret Fabien, caf.	— 361.
Siard Henri, c. s.	— 380.
Tarquin Joseph, cult.	— 357.
Turcan Joseph, c. s.	— 358.

Conseils municipaux. — La quatrième session ordinaire des conseils municipaux, dans toutes les communes du département des Basses-Alpes, s'ouvrira du 13 au 20 novembre prochain et sera close le quinzième jour après son ouverture, conformément aux prescriptions de la loi.

Les gendarmes de la Compagnie des Basses-Alpes qui avaient été envoyés à Marseille à l'occasion des grèves sont rentrés à leur résidence, le 24 octobre.

Collège de Sisteron. — M. Salamens, répétiteur au collège d'Antibes, est nommé au collège de Sisteron.

M. Mégy, répétiteur au collège de Sisteron, est nommé au collège d'Antibes.

P.L.M. — *Côte d'Azur-Rapide.* — La Compagnie P.-L.-M. a mis en marche, le 3 Novembre un nouveau train *extra-rapide* de jour, qui effectue en 13h,50 le trajet de Paris à Nice et détiend au point de vue la vitesse, le record des mille kilomètres.

Aller :

Départ de Paris.....	à 9h.	matin.	
Arrivée à Toulon.....	à 8h.32	soir	
» Hyères (p. ce)	à 9h.24	»	
» St-Raphaël...	à 9h.48	»	
» Cannes.....	à 10h.20	»	
» Nice.....	à 10h.50	»	
» Monte-Carlo	à 11h.30	»	
» Menton.....	à 11h.45	»	

Retour

Départ de Menton.....	à 7h35	matin
» Monte-Carlo.	à 7h50	»
» Nice.....	à 8h.30	»
» Cannes.....	à 8h.30	»
» S-Raphaël...	à 9h.33	»
» Hyères (p. Ce)	à 9h.32	»
» Toulon.....	à 10h.50	»
Arrivée à Paris.....	à 10h.20	soir

Il aura lieu tous les jours (sauf le dimanche à l'aller et le lundi au retour. jusqu'au 2 Janvier. Du 2 Janvier au 5 Mai il sera quotidien. Ensuite, il aura lieu successivement 6, 4 et 2 fois par semaine jusqu'à la fin de Mai,

Le Cote d'Azur-Rapide est composé de grandes voitures de 1re classe à couloir, du modèle le plus récent, avec compertiments de Lits-salons, d'un wagon-salon de la Cie des wagon-restaurant.

Il ne prend de voyageurs que pour Toulon et au-delà, à l'aller. et pour Paris, au retour.

La composition du train étant rigoureusement limitée : les voyageurs devront retenir leur place à l'avance moyennant un droit de location de 2 fr. par place de 1re classe. A Paris, les places pourront être retenues à la gare de Paris P.L.M. et aux bureaux succursales situées 88 rue St-Lazare et 6 rue Ste-Anne.

Les suppléments à payer pour les places de Lits-salons ou de Salon seront ceux fixés par les tarifs pour les trains rapides ordinaires.

© VILLE DE SISTERON

Course pédestre. — Nous annonçons le passage dans notre ville de M. Waroche, dit Traverseur, coureur intrépide, classé le 8e coureur de France qui vient de donner une représentation à Briançon.

M. Waroche courra demain dimanche à 3 heures du soir sur le cours de l'Hospice, et fera en 1 heure le trajet de 15 kilomètres, avec quatre obstacles de 1m 20 à 1m60 de hauteur.

M. Rulland prévient MM les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **Brasserie de la Méditerranée VELTEN.**

Imprimerie-Papeterie Turin
Fournitures Scolaires et de Bureaux
PAPETERIES DE LUXE - SERVIETTES
ENCRE GARDOT ET A TAMPON

ON S'EN TROUVE BIEN — St-Hilaire-de-Villefranche, le 30 mai 1903. En qualité de commerçant, je vois beaucoup du monde. C'est pour un de mes clients que je vous ai écrit au sujet du Baume Victor. Il en est très content, car il est guéri de ses rhumatismes. Beaucoup d'autres personnes s'en trouvent également très bien pour les douleurs. Mlle JAQUENEAUD. (Sig lég.) Société Hertzog. 28, rue de Grammont, Paris.

On demande un apprenti à l'Imprimerie du Journal.

SAVON du CONGO *Hors concours* 1900 Produits hygiéniques

ÉTAT-CIVIL

du 23 octobre au 5 Novembre 1904

NAISSANCES

Eyraud Yvonne-Alix-Marthe.

MARIAGE

Entre M. Lieutier Jean, cultivateur, avec Mlle Imbert Marie-Virginie.

DÉCÈS

Lignotte Auguste, 80 ans.

Étude de Me Alexandre Suquet
Avoué, Licencié en droit,
Successeur de **Me Gaston Beinet,**
42 Rue Deleuze à Sisteron.

VENTE
D'IMMEUBLES
dépendants d'une Succession vacante

Il sera procédé le **Mercredi vingt-trois novembre 1904,** à deux heures du soir, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Sisteron, par devant M. Favier, juge du siège à ces fins commis, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés situés à Noyers.

PREMIER LOT

Bâtiment rural, numéros 6 et 7 de la section F. quartier de la Bourgade, contenant 1 à 37 centiares, confrontant Brémond et chemin vicinal.

Mise à prix : **cinq francs.**
ci..... **5** francs.

DEUXIEME LOT

Labour et vague, quartier de Champ Glauden et Haut Revennel numéros 949-950-951 Section A, d'une contenance de 76 ares 10 centiares. confrontant Pierre Paulet Blanc Joseph,

Mise à prix : **cinq francs.**
ci..... **5** francs.

TROISIEME LOT

Bois taillis, quartier du Pas du Loup, numéro 1224 ; Section A, d'une contenance de 20 ares 90 centiares, confrontant Imbert et Roubaud.

Mise à prix : **cinq francs.**
ci..... 5 francs.

QUATRIEME LOT

Labour, ancienne vigne, quartier de l'Ariguier, numéro 1398 de la Section A, d'une contenance de 11 ares 50 centiares, confrontant André et Borel.

Mise à prix : **cinq francs**
ci..... **5** francs

CINQUIEME LOT

Bois taillis, numéro 1237 Section C, d'une contenance de 81 ares 70 centiares, quartier du clot de Pierre confrontant Roman et Chaunel.

Mise à prix : **cinq francs.**
ci..... **5** francs.

SIXIEME LOT

Labour, quartier du Grand Soulet, numéro 44 p. Section D, d'une contenance de 37 ares 65 centiares, cofnrontant Vallon et chemin vicinal de Bevons.

Mise à prix : **cinq francs.**
ci..... **5** francs.

La vente de ces immeubles a été ordonnée par jugement du Tribunal Civil de Sisteron rendu le 18 octobre 1904, à la requête de M. Firmin **Giraud**, greffier du Tribunal, ayant pour avoué Me **Suquet,** agissant en qualité de curateur de la succession vacante du sieur **Curnier** François-Auguste, cordonnier à Noyers, décédé à Sisteron le **treize septembre 1898**

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente a été déposé au greffe du Tribunal par Me Suquet le **vingt-huit septembre 1904.**

Sisteron le 5 octobre 1904.

A. SUQUET

Dûment enregistré.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidations Judiciaires

AVIS

Par jugement du 18 octobre 1904, rendu sur la requête de M. Gastinel, négoçiant à Marseille, le Tribunal de commerce de Sisteron a déclaré en état de faillite la nommée **Breton Rosa veuve Picolet,** négoçiant à Sisteron.

M. Giraud est nommé juge commissaire et M. Giraud, syndic provisoire.

MM. les créanciers sont convoqués à se réunir le **seize novembre** prochain, au Palais de Justice, en la salle d'audience, à 10 heures du matin, pour examiner la situation du failli et donner leur avis sur la nomination du syndic définitif.

AVIS

Par jugement du 25 octobre 1904, rendu sur la requête de *M.* Groty, négociant à Lille, le Tribunal de commerce de Sisteron a déclaré en état de faillite le nommé **Beynet François,** négociant à Sisteron. M. Girard est nommé juge commissaire et M. Giraud, syndic provisoire.

MM. les créanciers sont convoqués a se réunir le **seize novembre** prochain au Palais de justice, en la salle d'audience, à 10 heures du matin pour examiner la situation du failli et donner leur avis sur la nomination du syndic définitif.

Pour le Greffier :
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

SERVICE VICINAL

Chemin vicinal d'Intérêt commun n° 17
de Bellaffaire au grand Vallon.

Par arrêté de M. le Prefet des Basses-Alpes, du 28 octobre 1904; une enquête parcellaire est ouverte pendant 8 jours à partir du 6 novembre 1904 dans la Commune de Turriers, en vue de l'expropriation des terrains nécessaires à la construction du chemin d'Intéret commun N° 17.

Etude de Me Ch. BONTOUX
Avoué, Licencié en Droit
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

PURGE
d'Hypothèques Légales

D'un procés-verbal d'adjudication tranché par devant Monsieur Girard, juge commissaire, le vingt-neuf juin mil neuf cent quatre enrégistré et transcrit il résulte que Monsieur Léon Bedel inspecteur des Eaux et Forêts à Sisteron a été déclaré adjudicataire pour le compte de l'Etat au prix de **huit mille huit cent cinq frs.** d'un lot (1er des affiches et 2e du cahier des charges) de la vente des biens indivis entre Fabien Fortuné **Nevière** propriétaire à **Saint-Geniez,** et Paul Lucien **Nevière,** Sophie Eugénie **Nevière,** Albert Louis **Nevière**, enfants mineurs de Paul Balthazar **Nevière** en son vivant propriétaire à **Saint-Geniez**, le dit lot situé à Authon d'une contenance d'environ quatre-vingt-huit hectares soixante-trois ares trente-deux centiares tel qu'il se trouve désigné expliqué et confronté dans le cahier des charges et les affiches.

Copie collectionnée du dit procès-verbal d'adjudication a été déposée au greffe du tribunal Civil de Sisteron le **treize Octobre mil-neuf-cent quatre** et le procès-verbal de dépôt délivré par M. le Greffier a été ou sera signifié : 1° à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron ; 2° à la dame Florentine **Daumas** veuve Paul Balthazar **Nevière** ; 3° au sieur Chaix **Benoit** tailleur d'habits demeurant et domicilié à **Saint-Geniez** pris en sa qualité de subrogé tuteur ad'hoc des mineurs : Paul Lucien **Nevière,** Sophie Eugénie **Nevière,** Albert Louis **Nevière**.

La présente insertion a pour but de purger de toutes hypothèques légales connues ou inconnues qui pourraient grever l'immeuble ci-dessus désigné adjugé à Monsieur Léon Bedel pour le compte de l'Etat par le procès-verbal d'adjudication sus visé.

En conséquence toutes personnes du chef desquelles il pourrait-être requis inscription sur le dit immeuble seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :
C. BONTOUX.

BULLETIN FINANCIER

La séance débutait aujourd'hui dans des conditirns normales, grâce aux bonnes impressions laissées par la liqnidation de fin octobre, lorsque la nouvelle de l'élévation probable de l'escompte à la Banque d'Angleterre a ramené un revirement préjudiciable à la fermeté des cours.

La Rente française s'inscrit à 98.12 après 98.22.

En ce qui concerne les fonds étrangers, l'Extérieure rètrograde à 87.10 contre 87.20. Le Turc unifié reste à 86.25. L'Italien progresse à 104 25.

Les fonds russes sont diverssement traités. Le 3 0/0 1891 fléchit à 75.80, tandis que le 1896 s'avance à 75.10 et le 4 0/0 1901 à 94.25.

Peu de changement en valeurs de crédit. Le Comptoir d'Escompte et la Société Générale conservent leurs cours antérieurs.

Les chemins français sont calmes. Seules, les obligations de ce groupe présentent quelque animation sous l'influence des demandes répétées de l'épargne.

Le marché du cuivre est toujours ferme.

Les valeurs sud-africaines témoignent dans leur ensemble d'une nouvelle lourdeur.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
SEUL VERITABLE ALCOOL DE MENTHE
Contre les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS
Se prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée très chaude, dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom de RICQLÈS

Comment Les Docteurs Guérissent

LES AFFECTIONS DU SANG ET DES POUMONS !

Si vous souffrez d'affections du sang ou des poumons, vous apprendrez avec plaisir comment les Docteurs traitent ces sortes de maladies. Mr le Dr Thomas-Duris de Bugeat (Corrèze), en sa lettre du 12 Décembre 1903, indique la méthode employée :

Messieurs.—Mes enfants se sont très bien trouvés de l'Emulsion Scott que je leur ai fait prendre alors qu'ils souffraient d'une violente attaque de coqueluche ; ils la considéraient non comme un médicament mais comme un vrai régal.

Ses propriétés dépuratives en font le meilleur remède contre toutes les affections du sang : gourme, scrofule, etc.; elle est aussi des plus reconstituantes et peut donc être avantageusement employée pour toutes maladies de faiblesse ou de dépérissement.

Ses effets curatifs sont remarquables dans le traitement de la phtisie, tuberculose ou autres troubles sérieux de la gorge et des poumons.

L'Emulsion Scott est donc à mon avis une excellente préparation, d'autant plus qu'elle a le mérite de masquer complètement le goût et l'odeur de l'huile de foie de morue.

Dr THOMAS-DURIS.

L'Emulsion Scott c'est l'huile pure de foie de morue délicieuse à prendre, facile à digérer et, surtout, renforcée d'autres éléments qui augmentent encore ses vivifiantes qualités. L'Emulsion Scott est unique en son genre—ses soi-disant imitations sont meilleur marché, mais ne guérissent pas ; l'Emulsion Scott guérit !

Pour vous assurer combien l'Emulsion Scott est facile à prendre, envoyez-nous (tout en mentionnant ce journal) 0 fr. 50 de timbres à l'adresse : EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St. Honoré, Paris ; nous vous ferons parvenir, franco un échantillon.

Si vous commencez AUJOURD'HUI à prendre l'Emulsion Scott, c'est D'AUJOURD'HUI même que commence votre guérison !

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Franco à l'essai. — Spécimen des
MONTRES et BIJOUX TRIBAUDEAU
G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON
livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets: Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfévrerie, Réparations. *Gratis et Franco Tarifs Illustr.*
On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

SISTERON. — Imprimerie TURIN.

Le Gérant : PASCAL LIEUTIER.

GUÉRISON ASSURÉE DE L'ANÉMIE ET PALES COULEURS

VÉRITABLES
Pilules
DU
Dr BLAUD
UNE DES PLUS SIMPLES, DES MEILLEURES ET DES PLUS ÉCONOMIQUES PRÉPARATIONS FERRUGINEUSES
Professeur BOUCHARDAT
(Form. Magis. P. 313)
Approbation de l'Académie de Médecine
60 Années de Succès
Approbation de l'Académie de Médecine
60 Années de Succès

Flacon de 100 Pilules 3 fr., de 200 Pilules 5 fr.
Les Pilules ont gravé, le nom **BLAUD.** *Les flacons ont le timbre de garantie de l'Union des Fabricants. Tout autre confectionnement ou préparation est une contrefaçon.*
Dans tles les Pharmacies et chez V. DURAND, BLAUD, A. SCIORELLI & Cie, Paris.

© VILLE DE SISTERON

SAISON HIVER 1904-1905

Maison A. Reynaud, fils - Sisteron

SUCCURSALE A LARAGNE (H.-A.)

6512 — Jacquette en beau cuir, garnie piqûres.
6519 — Même genre cuir supérieur, collerette et poignets avec satin.

Grand Assortiment
de
Jacquettes - Paletots
Collets & Carricks
pour
dames et fillettes

Jupons moire
Corsages

Velours fantaisie
Nouveautés Exclusives
Soieries

6513 — Jacquettes en beau cuir, pélerine manches et col avec satin.
Même genre en plusieurs disposition de pélerine.

Choix considérable
de
Fourrures
Mongolies
Moufions, Karaculs
et
Cravat[illegible] [illegible]taisie

Articles pour Noces
Voiles
Courronnes

Mouchoirs
Corsets — Chemises
Dentelles

6246 — Paletot drap cuir extra, forme 1/2 ajustée garnitures application sur velours toutes teintes.

6404 — Collet uni sur 100 c, 110 cm. piqûres brillantes, cuir très belle qualité.

Grand Rayon
de lainages
haute nouveauté

Mérinos
Flanelles
et
Tissus de coton

Ameublements
Laines à Matelas
Coutils

Toiles - Calicots

Couvertures
laine et piquées

Services table
et
Serviettes de
toilette

6293 bis — Riche paletot tailleur. cuir extra, incrustation velours, application découpée sur drap.

Grand Choix
de
lingerie brodée
à la main
Toile granitée
pour
Ouvrages

Parapluies
Plumes et Duvets
Tapis

6318 — Collet sur 90/100 c. en cuir noir extra, pélerine et collet ornés de piqûres soutaché et passementerie.

Pélerine homme, drap président et Moskowa toutes tailles.

976 — Paletot enfant, cheviotte laine, toutes nuances, tout âge.

Rayon de Confection
pour hommes
et
jeunes gens

Vêtements
sur mesures

VELOURS

Mac-Farlane poil de chameaux, avec manches, toutes tailles

Tous ces Articles sont vendus a des prix modérés

© VILLE DE SISTERON

PLOMBERIE - ZINGUERIE - FERBLANTERIE

Albert Clément

× Rue Droite, SISTERON (Basses-Alpes) ×

M. CLÉMENT informe sa nombreuse clientèle qu'après d'actives recherches et d'essais multipliés, il vient de créer et mettre en vente un appareil "fumivore" dont il garantit la complète efficacité.

Le paiement n'aura lieu qu'après le succès.

Le bain d'étamage à l'étain fin, aura lieu tous les 1e jeudis du mois.

Installation d'Eau, de Pompe et d'Acétylène - Travaux de Bâtiment

Ustensiles de Ménages - Chauffage et Eclairage

Vitrerie - Alcool, Essences, Huile de Lin, Esprit de Sel

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MERIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF et MERIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

A L'ÉTOILE DU BONHEUR

Horlogerie - Bijouterie, - Orfèvrerie -

ÉDOUARD TURRIES

Fabricant

Ancienne Maison J. Reynier de Mont'aux

66, RUE DROITE, AUX 4 COINS

— SISTERON —

Assortiment complet de Bijoux pour mariage

Bronzes d'Art et d'Objets fantaisie pour Cadeaux

Réparations garanties

Vêtements tous Faits et sur Mesure

MAISON

A. LATIL, FILS

RUE MERCERIE

SISTERON

P. SOTTANO

SUCCESSEUR

CRAVATES

BONNETERIE

CHEMISES sur MESURE

SPÉCIALITÉS DE COSTUMES POUR DAMES

30 o/o meilleur marché que partout ailleurs

ATELIER DE PEINTURE

— QU PINTO VENDÉ —

HONNORAT AINE

H. LATIL, Successeur

65, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)

M. LATIL, a l'honneur d'informer le public qu'il a acquis le fonds de peinture de *M. Honnorat ainé* et qu'il fera son possible pour contenter sa nombreuse clientèle.

On trouvera chez lui tous les articles de peinture, tels que : Laktinol, Ripolin, Vernis, Pinceaux, Colles et tous les articles pour maçon, etc., etc.

— Le tout à des prix modérés —

VITRES - GLACES - PASSE-PARTOUT
ENCADREMENTS EN TOUS GENRES
ENSEIGNES - PAPIERS PEINTS - DORURE

Horlogerie — Bijouterie — Orfèvrerie

AUBERT

Rue du Glissoir

(ancienne Maison Chrestian)

— SISTERON (B.-A.) —

ASSORTIMENT COMPLET DE BIJOUX POUR MARIAGE

Bronzes d'Art et objets de fantaisie pour cadeaux

Réparations très soignées *par M. AUBERT fils, ex-élève diplômé de l'Ecole d'horlogerie de Cluses et Lauréat des ouvriers d'art.*

— Prix Modérés —

ATELIER DE MARÉCHALERIE

A son commerce déjà étendu, **M. A. Roubaud**, vient d'ajouter un important, atelier de **construction** et de **réparations d'instruments et de machines agricoles** ; seul dépositaire dans l'arrondissement de **faucheuses, moissonneuses, lieuses Mac-Cornick, rateaux** à bras et pour cheval, **herses américaines, houes et charrues Brabant, charrues Américaines. charrues défonseuses, charrues vigneronnes**, etc.

On y trouve également un grand assortiment de pièces de rechange pour toutes machines n'importe quelle marque.

La maison garanti toutes les réparations dont elle se charge.

AIMÉ ROUBAUD

Rue Porte-de-Provence, Sisteron

A LOUER

JOLI PETIT MAGASIN

pouvant servir à tout commerce

A VENDRE

VITRAGES EN BON ÉTAT

s'adresser au bureau du Journal.

VINS EN GROS

Grande Baisse de Prix

Bon Vin de Table à 30 fr. l'hecto

s'adresser M, FIGUIERE, route de Noyers, Sisteron.

ON PORTE A DOMICILE

En vente à la Droguerie TURIN à Sisteron

Le Gérant | **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre** | **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON